

# Les Allumeurs de Lune



8 - 14 ans



## Les indispensables :

### LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Carte d'identité ou passeport à jour
- Autorisation de Sortie du Territoire

### DANS TA VALISE :

- Un pantalon et un t-shirt noirs

## Saint-Jeoire

REF : 074 033 001

Les Allumeurs de Lune est une troupe de théâtre composée de 70 personnes qui, depuis 30 ans, se réunit chaque été autour d'une création artistique.

Metteuses en scène, musiciens, costumières, scénographe, régisseuse entourent, avec une équipe pédagogique, une quarantaine de jeunes garçons et filles qui vont devenir commédiennes-chanteuses et partir en tournée pour jouer dans les salles de spectacle de la région !

Vivre la vie d'une troupe de théâtre, visiter les différents aspects de la création et apprécier ce que signifie le vivre ensemble : voilà ce qui rend cette aventure humaine, éducative et artistique extraordinaire, et que l'on n'oublie jamais !



## LE SITE



La commune de Saint Jeoire se situe dans l'ancienne province de Faucigny, à mi-chemin entre Annemasse et Cluses.

Chaque chambre est équipée de 2 à 5 lits avec sanitaires complets. Une salle de restaurant et un espace buffet prévu pour les petits-déjeuners.

A disposition des jeunes : des salles d'activités, une salle de spectacle, et des jeux de société.

A l'extérieur : terrain de boules, aire de jeux équipée, terrain de volley, espaces verts.

Nous accueillons aussi des familles et des jeunes qui ont quitté leur pays d'origine et demandent un droit d'asile en France. Nous les aidons dans leurs démarches. Une partie du centre leur est réservée, indépendante de la partie qui accueille la colonie.

Le centre a une capacité de 40 jeunes.

## LES ACTIVITÉS

### Créer une pièce de théâtre :

Créer une pièce de théâtre jouée et chantée, tel est le projet de ce séjour, avec pour aboutissement une tournée de sept représentations dans tout le département. Quarante-cinq enfants encadrés par vingt-cinq adultes professionnels forment une véritable compagnie théâtrale qui se reconstitue chaque année, et cela depuis 30 ans. Il s'agit là d'une magnifique aventure humaine et éducative - tous les témoignages le confirment - et c'est ce qui fait la force de ce projet pédagogique.

Chez les Allumeurs de Lune, on a le double bonheur de vivre ensemble et de réaliser une œuvre artistique commune.

Directrice artistique : Elise Merrien. Direction musicale : Hugo Apruzzese. Costumes : Mélie Gauthier. Décor : Camille Davy

La Fédération des Œuvres Laïques propose et soutient un séjour « théâtre » encadré par une équipe artistique professionnelle qui partage ses valeurs. Le principe est de laisser aux artistes la liberté de concevoir et réaliser un spectacle original et novateur digne d'une expression de professionnels. Le séjour s'adresse à des jeunes motivés par la pratique intensive du théâtre. Ils sont glissés dans la peau de vrais comédiens pendant ces trois semaines : leurs journées s'articulent autour des ateliers de théâtre, de chant et des activités annexes. Les jeunes auront l'occasion de découvrir la manière dont se monte un spectacle : de l'attribution des rôles aux représentations devant le public, en passant par le travail de son personnage, les essayages de costumes etc... Ils pourront découvrir les différentes étapes de la création théâtrale.

L'élaboration et la présentation du spectacle demandent aux enfants une participation active, sérieuse et toujours joyeuse de 5 à 6 heures par jour.

Les 3 premiers jours : présentation de l'histoire, discussion autour de la trame de la pièce avec présence de l'auteur et mise en place d'une première approche du travail de comédien.

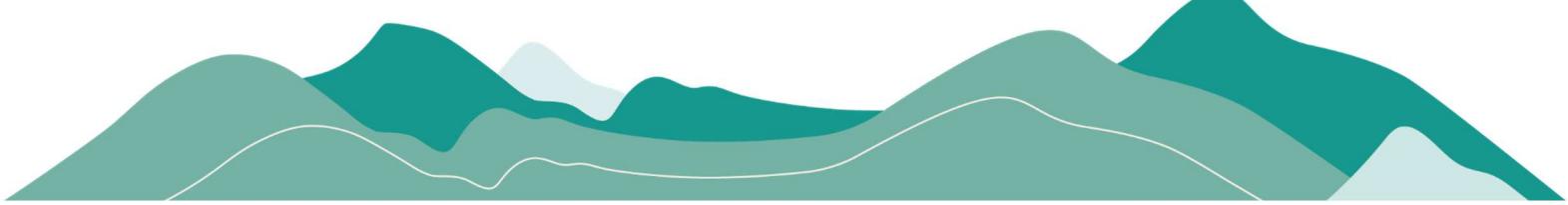
En parallèle, 2 ateliers permanents :

- techniques théâtrales : expression corporelle, jeux dramatiques, exercices d'improvisation et travail de scène.
- techniques du chant : la respiration, les vocalises, le corps et la voix.

Les 8 jours suivants : création concrète du spectacle par atelier :

- Recherche de mise en scène
- Apprentissage des 6 à 8 chansons collectives

Les 3 jours suivants : filages, travail de détail et répétitions générales.



## La tournée des Allumeurs de Lune

Le spectacle est présenté dans plusieurs villes de la région la dernière semaine du séjour (les dates exactes seront communiquées ultérieurement).

Il serait agréable et important pour les enfants apprentis-comédiens que les parents, dans la mesure du possible, assistent à l'une des représentations la dernière semaine.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

### L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe sera composée d'une directrice, d'une directrice adjointe chargée de l'assistance sanitaire, d'une équipe de service ainsi qu'une équipe d'animation qui encadrera la vie quotidienne du groupe.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

Durant la dernière semaine de représentations, l'organisation de la vie quotidienne peut être modifiée pour la joie et les besoins de la tournée.

### LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train ou bus jusqu'à Annecy

puis en bus jusqu'au centre de Saint-Jeoire.

Le voyage s'effectue de jour.

### SANTÉ

*Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

### ALIMENTATION

Les repas, préparés dans la cuisine du centre du Nid à St Jeoire, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage et nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.



## HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux...

Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 8 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

## ARGENT DE POCHE

Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 20 à 30 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

## OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.

## COMMUNICATION

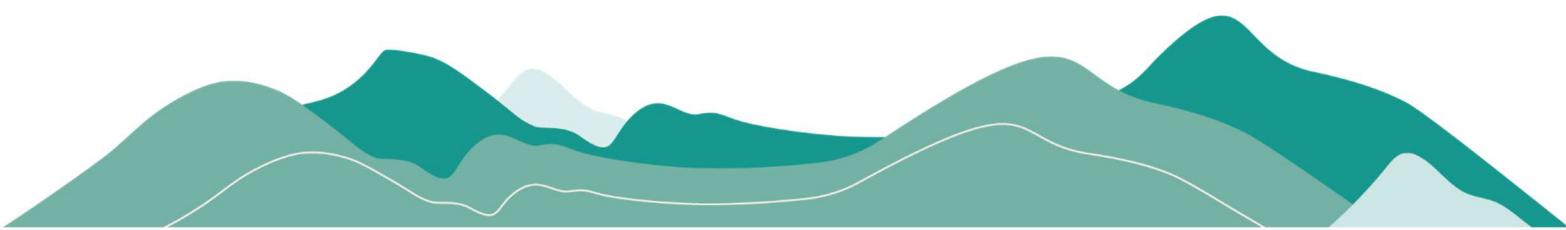
**INTERNET** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants.

**COURRIER** Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**TELEPHONE** Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

**BUREAU QUALITÉ** Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : [bureau-qualite@fol74.org](mailto:bureau-qualite@fol74.org).

« **LUNE MATIN** » est un véritable journal interne réalisé sur place qui vous permet d'avoir des informations très régulières sur le déroulement de la partie artistique du séjour. Il est envoyé par mail. N'oubliez donc pas de nous donner votre adresse mail. Vous pouvez aussi nous donner le mail des membres de votre famille ou d'amis désireux de recevoir ce journal.



## AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

La directrice publiera sur le BLOG la “lettre aux jeunes”, ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

## DOCUMENTS À REMETTRE

### Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Copie de l'Autorisation de Sortie de Territoire

### Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Autorisation de Sortie de Territoire
- Fiche d'inventaire (à mettre dans la valise)

## ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

*Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...*



[Imprimer](#)[Réinitialiser](#)

## 1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [ ] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

## 2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [ ] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

 Père  Mère  Autre (préciser) :

Adresse :

N°

(bis, ter)

Type de voie

Nom de la voie

Code postal : [ ]

Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : [ ] / [ ] / [ ] / [ ] / [ ]

Courriel (recommandé) :

## 3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [ ] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

## 4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :

DATE : [ ] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

(1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

## 5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre(Préciser : [ ]) <sup>(2)</sup>

Délivr(e) le : [ ]

Par (autorité de délivrance) :

(1) La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.(2) Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL :** « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »

# TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Il est essentiel de marquer tous les vêtements, chaussures (y compris ceux portés pendant le voyage) et fournitures diverses au nom et prénom de l'enfant. Les draps et les couvertures sont fournis sur chaque site. Le lavage du linge est effectué pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. En fonction du projet du directeur, les enfants de + 12 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

**Rappel ! Nous vous suggérons d'éviter les objets de valeur. Aucun remboursement ne sera accordé par notre assurance en cas de perte ou de vol.**

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SURL'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
<b>POUR LA TOILETTE</b>					
Peigne / brosse à cheveux	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampooing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
<b>POUR TOUS LES JOURS</b>					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson / K-way	1				
<b>POUR LES ACTIVITÉS</b>					
Casquette	1				
Serviette de plage	1				
Baskets	1				
Nu-pieds	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde	1				
<b>LES PETITS +</b>					
Paquets de mouchoirs	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	1				
Pantalon et haut noir pour les spectacles	1				
<b>AUTRES</b>					